

SEANCE du CONSEIL MUNICIPAL du 10 juillet 2020

L'an deux mil vingt, le 10 juillet à 20h30, le Conseil municipal de la commune de VALLORCINE, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie sous la présidence de Monsieur Jérémy VALLAS, Maire.

Date de convocation du Conseil municipal : 6 juillet 2020

ETAIENT PRESENTS : Messieurs Jean-François DESHAYES, François COUTAGNE, Mesdames Maryvonne ALVARD, Stéphanie CARBONI, Dominique ANCEY

ABSENT EXCUSE : Ms Xavier PAQUET, Gérard BURNET Mesdames Audrey PENIN, Rachel ROUSSET, Guyonne FOURNIER

SECRETAIRE : Monsieur François COUTAGNE

Pouvoirs :

- Gérard BURNET donne pouvoir à monsieur Jean-François DESHAYES
- Audrey PENIN donne pouvoir à Mme Maryvonne ALVARD

DELIBERATIONS

➤ n°20/05/01 Sénatoriales – Election du délégué et des suppléants

Le conseil municipal s'est réuni en l'hôtel de ville, le 10 juillet 2020 à 13h00,

Vu le décret n°2020-812 du 29 juin 2020 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs,

Vu la circulaire préfectorale NOR : INTA20159575

- a) *Composition du bureau électoral* : Monsieur le Maire indique que le bureau électoral est composé par les deux membres du conseil municipal les plus âgés à l'ouverture du scrutin et de deux membres présents les plus jeunes, il s'agit de Mme Dominique ANCEY, Jean-François DESHAYES, Stéphanie CARBONI et Maryvonne ALVARD. La présidence du bureau est assurée par ses soins.
- b) *Election du délégué et des suppléants*. Le candidat pour le délégué est Jérémy VALLAS et les candidats pour les délégués suppléants sont Maryvonne ALVARD, Dominique ANCEY et Jean-François DESHAYES.
- c) Après dépouillement, les résultats sont les suivants :
 - Bulletins blanc ou nuls : 0
 - Suffrages exprimés : 8
 - Majorité absolue : 5
 - Ont obtenu : Jérémy VALLAS 8 voix
Maryvonne ALVARD 8 voix
Dominique ANCEY 8 voix
Jean-François DESHAYES 8 voix
 - Monsieur Jérémy VALLAS ayant obtenu la majorité absolue est proclamé délégué pour les élections sénatoriales

Mmes Maryvonne ALVARD, Dominique ANCEY et M Jean-François DESHAYES, ayant obtenu la majorité absolue, sont proclamés délégués-suppléants pour les élections sénatoriales.